

ACTUEL/

- 4 Social
- Santé-social
- Jeunesse
- Addiction
- Asile
- Enfance
- Livres

POINT FORT/

- 7 **Une cible favorite**
EMILIE GRAFF, co-secrétaire générale d'AvenirSocial
- 9 **Abus: mythe ou réalité?**
FRANÇOISE JAKUES, cheffe du Service de prévoyance et d'aide sociale du canton de Vaud
- 11 **Un contexte sous haute tension**
MARTINE GALLAZ, directrice du Service social régional de Tavannes
- 13 **Ambivalence des contre-prestations**
JOCELYNE HALLER, présidente d'AvenirSocial – section Genève
- 15 **Réinsertion: investir ou pas?**
MICHEL CORNUT, chef du Service social de Lausanne
- 17 **Qui parle de laxisme?**
Micro-trottoir auprès des assistants sociaux de Suisse romande
- 19 **De la parole aux actes**
EMILIE GRAFF, co-secrétaire générale d'AvenirSocial
- 21 **«Nous avons gagné en crédit politique!»**
Interview de DOROTHEE GUGGISBERG, secrétaire générale de la CSIAS

NEWS/AVENIRSOCIAL

- 22 **«Nos membres souhaitent aujourd'hui plus d'action!»**
Interview de STÉPHANE BEUCHAT, co-secrétaire général d'AvenirSocial

FORMATIONS/

- 23 Formations continues des hautes écoles en travail social

ÉDITORIAL/ UN DÉBAT DÉTOURNÉ

VÉRÉNA KELLER, VICE-PRÉSIDENTE D'AVENIRSOCIAL SUISSE

Depuis plusieurs années en Suisse, l'aide sociale est sur le devant de la scène médiatique et politique. Des cas d'«abus» sont médiatisés depuis l'un des premiers cas, l'«affaire Vincent» (Lausanne, 1997). Une commune s'offusque du jugement du Tribunal fédéral l'obligeant à intervenir pour un bénéficiaire récalcitrant (Berikon, 2012). L'UDC prône l'autonomie communale et la gestion de l'aide sociale par des miliciens bénévoles (position sur l'aide sociale, 2015). De nombreux cantons affirment l'explosion des coûts et du nombre de bénéficiaires et durcissent leurs lois sur l'aide sociale. Trop généreuse, un oreiller de paresse, désincitant les personnes à travailler: l'aide sociale a tous les défauts.

En face, des travailleuses et des travailleurs sociaux, leurs organisations, des œuvres d'entraide, des institutions et services concernés ainsi que des forces politiques se référant aux droits fondamentaux défendent l'aide sociale. Ils et elles rappellent le devoir de solidarité et rectifient les chiffres (par exemple, AvenirSocial, janvier

2008; une coalition de 18 organisations, 16 décembre 2014). Plusieurs organisations bernoises déposent une plainte à la Cour européenne des droits humains (2011) contre une révision de la loi bernoise. Des responsables d'aide sociale s'appuient sur des études scientifiques pour légitimer le montant des aides (CSIAS, janvier 2015).

Rien n'y fait. Les attaques continuent et les défenseurs risquent de fatiguer.

Tentons de comprendre ce qui se joue. Il est remarquable que l'aide sociale, peu significative en termes monétaire et en nombre de personnes concernées comparée à la protection de la vieillesse ou de

la santé par exemple, occupe une si grande et si contestée place dans les débats publics. Ceux qui attaquent comme celles qui défendent l'aide sociale contribuent à l'instituer comme centrale dans le système de protection sociale. Paradoxalement, les controverses sur l'aide sociale la renforcent. Or, il n'est pas sûr que l'aide sociale constitue une réponse satisfaisante et durable du point de vue des personnes qui doivent la solliciter. Les montants de l'aide sont bas, les mesures d'insertion pas toujours adéquates, les coûts en termes d'humiliation élevés; elle est impuissante en termes de prévention de la pauvreté.

Son efficacité réside toutefois précisément dans ses éléments insatisfaisants précités qui rendent le système peu onéreux et puissant en termes de repoussoir. Les bruyantes attaques de l'aide sociale ont vraisemblablement un second volet

d'efficacité. Ne permettent-elles pas de dévier l'attention de sujets qui interrogent directement l'organisation de toute la société, comme les prix des loyers et de l'assurance mala-

Paradoxalement, les controverses sur l'aide sociale la renforcent.

die, les bas salaires et la précarité de l'emploi ou encore les insuffisances en matière de prise en charge de l'enfance et d'allocations familiales, toutes causes de pauvreté?

N'est-il pas temps pour les défenseurs de l'aide sociale de s'en détourner et de se focaliser davantage sur des propositions (renouvelées, renforcées) de politiques économique et sociale? De passer d'une position défensive à une position offensive et critique? D'affirmer clairement qu'il ne suffit pas, dans une société démocratique, d'assurer le minimum vital. Et d'imaginer une société sans pauvreté. ■